



# Mairie de Varennes-Changy

## LE PENSE-BÊTE POUR RÉUSSIR VOTRE DÉMÉNAGEMENT

1



### DÈS QUE POSSIBLE

→ Dans le cas d'une location, informez le bailleur ou la copropriété de votre départ.



2



### PRÉPAREZ VOTRE DÉMÉNAGEMENT :

- 50 JOURS

Certificat de radiation, école, collège, lycée



3

### VOS CONTRATS :

- 15 JOURS

→ Souscrivez à vos nouveaux contrats.



ENERGIE



INTERNET & MOBILE



ASSURANCE MAISON



Eau et assainissement en mairie  
Et pour les poubelles SICTOM 02.38.59.50.25

4



### VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

- 7 JOURS

→ Demandez la réexpédition de votre courrier sur le site de la Poste.  
→ Officialisez votre changement de domiciliation auprès des différentes administrations :



BANQUES



ASSURANCE SANTÉ



IMPÔTS

5



### LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

→ Faites votre état des lieux d'entrée  
→ Réalisez vos contrats électricité-gaz, Internet-mobile.



6



### J + 1 MOIS AU MAXIMUM

→ Changez l'adresse de votre carte grise.  
→ Inscrivez-vous sur les listes électorales  
→ Choisissez un nouveau médecin traitant.



Mairie 02.38.94.50.41